

SEANCE DU 10 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze, le dix du mois de février à vingt heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont réunis en séance publique à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky CHAUVEAU, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Jacky CHAUVEAU, Céline MAHIEU, Caroline TROTABAS, Jean-Pierre MARTIN, Marie-Françoise ORHON, Jacky LEBANNIER, Betty VANHOUTTE, Benoît VERGER, Vanessa COCQUET, Patrick MOURIN, Lionel ALLINANT, Colombe PAPIN, Emmanuel ROCHETEAU.

Absents excusés : Mme Céline HAMONNIERE, Mr Pierre AVALLART qui a donné procuration à Mr Jacky CHAUVEAU

Secrétaire de séance : Mme Vanessa COCQUET

APPROBATION DE LA DERNIERE SEANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2014.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire interroge les élus s'ils acceptent de traiter en questions diverses :

- Représentants du Conseil Municipal au sein du SIVOS (suite au courrier de Madame la Sous-Préfète)
- Droit de préemption urbain

A l'unanimité le Conseil Municipal donne son accord pour traiter ces questions.

AMENAGEMENT DE CLASSES ECOLE PUBLIQUE

Suite à l'appel d'offres lancé en décembre 2014 Madame TROTABAS Caroline fait présente l'analyse des propositions reçues.

Par ailleurs il est rappelé aux élus les montants des subventions accordées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Vu la délibération du 30 janvier 2014 relative aux demandes de subventions pour ce dossier

Vu la délibération du 14 octobre 2014 approuvant l'avant projet et autorisant le lancement de la consultation

Vu les offres reçues

Considérant le plan de financement de cette opération.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'engager les travaux d'aménagement de 2 classes
- autorise Mr Jacky CHAUVEAU Maire ou en cas d'empêchement, Mme Caroline TROTABAS, 3^{ème} adjointe à signer les pièces du marché et tout document concernant ce dossier.

Le Maire informe les élus que l'enduit et les tuffeaux du bâtiment de l'école dans lequel sera aménagé les deux nouvelles classes sont fortement détériorés.

Le coût est estimé à 68.500€ H.T.

Le Conseil Municipal ,

Vu l'état du bâtiment situé à proximité immédiate du cimetière inscrit monument historique

Considérant que l'état des enduits et des tuffeaux nécessite des travaux de réfection garantissant la mise en sécurité des personnes et du bâtiment ainsi que l'étanchéité des murs et la solidité d'une cheminée.

Après en avoir délibéré :

- Décide d'ajouter les travaux de ravalement des murs de l'école au marché travaux aménagement classes école « les Tilleuls »
- Sollicite dans le cadre du regroupement pédagogique Bouère-St Brice, une subvention Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.
- Approuve le plan de financement ci-dessous

Dépenses		Recettes	
Travaux H.T.	68.500,00	Etat : DETR	21.990,00
Honoraires architecte	4.795,00	autofinancement	51.305,00
Total	73.295,00	Total	73.295,00

REHABILITATION ANCIENS GARAGES CENTRE DE SECOURS EN SURFACES COMMERCIALES

Monsieur le Maire rappelle le projet de réhabilitation des anciens garages du centre de secours en surfaces commerciales.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg et du développement de l'activité économique

Vu le projet présenté,

Considérant la nécessité de réaliser ces travaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Sollicite une subvention auprès de :
 - l'Etat : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
 - Conseil Général de la Mayenne -
 - Conseil Régional des Pays de la Loire
 - Ministère de l'Intérieur : Réserve parlementaire
 - FEDER par l'intermédiaire du GAL Sud Mayenne
- Approuve le plan de financement comme suit :

<u>Dépenses H.T.</u>	355.100,00	<u>Recettes</u>	355.100,00
Travaux bâtiment Aménagement de la place	146.800,00 102.900,00	Etat : DETR	106.530,00
Raccordement VRD Démolition local annexe Honoraires architecte Bureaux d'études Divers imprévus	24.200,00 20.000,00 20.000,00 11.200,00 30.000,00	Conseil Régional Conseil Général FEDER Ministère Intérieur : Réserve parlementaire Emprunt autofinancement	8.258,00

Cession fonds de commerce boulangerie-pâtisserie

Clément DACOSSE et Betty HAMON gérants de la boulangerie-pâtisserie envisagent la cession de ce fonds de commerce au 15 avril 2015.

La commune étant propriétaire du bien immobilier, le Conseil Municipal autorise Mr Jacky CHAUVEAU, Maire, ou en cas d'empêchement Mme Caroline TROTABAS, 3^{ème} adjointe à signer le nouveau bail commercial avec les repreneurs et tous documents concernant cette transaction.

Convention accueil de loisirs intercommunal

Madame Céline MAHIEU, adjointe en charge de la jeunesse affaires présente la nouvelle convention fixant les conditions de fonctionnement de l'accueil de loisirs intercommunal Grez-en-Bouère - Bouère et St Brice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Mr Jacky CHAUVEAU Maire ou en cas d'empêchement Mme Céline MAHIEU 2^{ème} adjointe, à signer cette convention et tout document relatif à ce service.

SIAEP : RAPPORT ANNEE 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable de l'année 2013 établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de Grez-en-Bouère.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport qui est mis à disposition du public.

FRAIS DE GESTION SERVICE ASSAINISSEMENT - REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COMMUNE

Monsieur le Maire précise aux élus que la commune met à disposition un agent communal, véhicule et matériel du service technique de la commune pour l'entretien et le fonctionnement de la station d'épuration et du réseau assainissement. Ces dépenses sont transférées annuellement sur le budget assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Vu la délibération du 18 décembre 2003,

Considérant qu'il convient d'affecter les dépenses relatives au fonctionnement et à l'entretien de la station d'épuration et du réseau assainissement sur le budget annexe assainissement.

Autorise le maire à procéder au remboursement des dépenses engagées par la commune au profit du service assainissement et recette budget de la commune pour obtenir en fin d'exercice comptable le remboursement de ces charges sur présentation d'un relevé des dépenses.

Cette disposition prend effet au 1^{er} janvier 2015.

Les charges apparaissant sur le relevé des dépenses seront revalorisées annuellement suivant indice INSEE de la consommation ; mois de référence : juillet.

En cas de grosses interventions, les heures supplémentaires de l'agent et les frais engendrés pourront être rajoutés intégralement au décompte annuel.

COMMUNAUTE DE COMMUNES : CHANTIERS ARGENT DE POCHE 2015

Comme chaque année la Communauté de Communes met en place des chantiers argent de poche pour les jeunes de 16 à 18 ans.

Il est proposé de déposer auprès de la Communauté de Communes un dossier de candidature prévoyant par chantier :

- 2 jeunes du 20 au 24 avril 2015
- 2 jeunes du 6 au 10 juillet 2015
- 2 jeunes du 13 au 24 juillet 2015

Le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise le Maire ou en cas d'empêchement Céline MAHIEU, adjointe déléguée à signer les documents relatifs à la mise en place de ce dispositif.

TOURS DE GARDE ELECTIONS 22 - 29 MARS 2015

Préparation des tours de garde avec les élus pour les élections départementales des 22 et 22 mars.

Questions et informations diverses.

Représentants du Conseil Municipal au sein du SIVOS

Par courrier du 2 février Madame la Sous-préfète de Château-Gontier signale que la délibération du 28 mars 2014 désigne 3 représentants titulaires et 2 délégués suppléants siégeant aux réunions du comité syndical du SIVOS Bouère-St Brice alors que les statuts de ce syndicat prévoient 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant ; en conséquence un délégué suppléant doit se retirer.

Mr Lionel ALLINANT propose de se retirer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette décision.

Droit de préemption urbain

Une déclaration d'intention d'aliéner établie par l'étude de Maître GODEFROY POIRIER Notaire à Bierné concernant une propriété située Impasse Tiers Etat reçue le 9 février 2015 a fait l'objet d'une renonciation au droit de préemption urbain.

Programmation de réunions

Commission patrimoine

Mardi 17 février - 19h30

Commission vie associative

Vendredi 13 février (Réunion inter associations)

Mercredi 11 mars 19h00

Commission finances

Mardi 16 mars 18h30

Conseil Municipal

Mardi 31 mars 18h30

Animations -concert

Festival de Jazz

samedi 16 mai au Château de Bois Jourdan en partenariat avec la communauté de Communes

Repas spectacle

samedi 8 août

Repas organisé par le Groupement de Défense des Organismes Nuisibles

Spectacle avec Communauté de Communes à définir

Concert exposition

Vendredi 4 septembre

Financement à prévoir 1.500€

Accord de principe est donné à Lionel ALLINANT organisateur de cette manifestation avec mise à disposition du garage du centre de secours avant les travaux de réhabilitation en surfaces commerciales.

Divers

Fermeture des cours de l'école

Le Maire rappelle aux élus les conditions de fermeture des 2 cours de l'école qui ont été définies avec la directrice de l'école « Les Tilleuls »

La séance est levée à 22h50, l'ensemble des questions à l'ordre du jour étant traitées.